Numérisons les intérêts des parlementaires

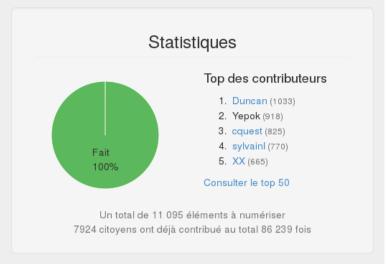
Depuis la promulgation de la loi sur la transparence de la vie publique, les parlementaires doivent déclarer leurs intérêts à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique en charge de les contrôler et de les rendre publics afin que chaque citoyen puisse évaluer les possibles risques de confilts d'intérêts de ses représentants. Activités annexes, rémunérations extérieures, autres mandats, noms et activités des collaborateurs... Autant d'informations nécessaires pour appréhender le travail parlementaire dans son contexte qui deviennent désormais publiques pour nos 925 parlementaires.

Participer

Afin de permettre au plus grand nombre de prendre connaissance de leur contenu, la loi prévoit que les déclarations d'intérêts soient mises à disposition du citoyen en Open Data. Si la Haute Autorité pour la Transparence met à disposition un jeu de données recensant les élus et les déclarations qu'elle contrôle, les informations contenues dans les déclarations d'intérêts ne sont en revanche pas à proprement parler en Open Data: elles n'ont pu être publiées par la HATVP que scannées sous la forme de PDF images rendant l'exploitation de ces informations malaisée au vu du grand nombre d'informations mises en ligne.

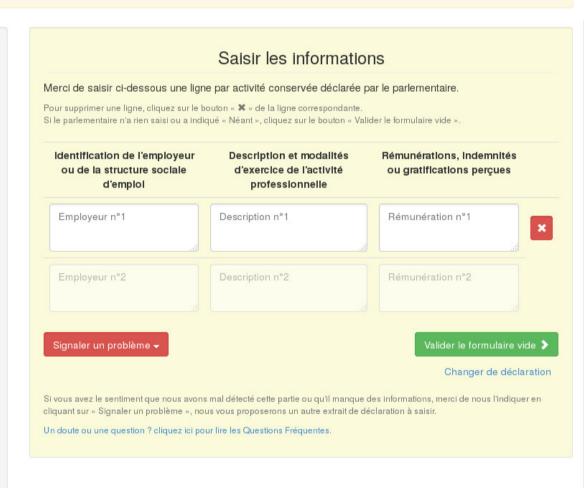
Afin de réaliser effectivement le souhait du législateur et permettre la réutilisation par tous des informations qu'elle contiennent en Open Data, Regards Citoyens ouvre cette plateforme collaborative invitant tout un chacun à participer à l'effort de numérisation de ces informations d'importance démocratique cruciale.

Participer à la numérisation »



La numérisation est terminée : les 11 095 extraits de déclarations ont été saisis en moins d'une semaine par près de 8 000 personnes. Déclaration de Laurence Cohen & Partie 11 / 12 Activités conservées 10° Les activités professionnelles ou d'intérêt général, même non rémunérées, que le membre du Parlement envisage de conserver : Identification de l'employeur Description et modalité Rémunérations, ou de la structure sociale d'exercice de l'activité indemnités ou d'emploi professionnelle gratifications perçues ophoniste exercice libriale refère à l'exercise

11° Observations.



Questions fréquentes

Comment ça fonctionne ?

À chaque fois qu'une page est chargée, un extrait de formulaire non encore numérisé vous est proposé à la numérisation. S'il est illisible, incomplet ou que le scan ne semble pas correspondre ou bien découpé, signalez-le avec l'une des options du bouton rouge en bas de l'interface de saisie.

Comment validez-vous les numérisations ?

Chaque extrait de formulaire est considéré valide et cesse d'être proposé à la numérisation uniquement lorsqu'il a été saisi à l'identique par trois utilisateurs différents (exception faite de modifications mineures type majuscules, accents ou ponctuation).

Oups, je me suls trompé et j'al validé un formulaire contenant une erreur...

Ce n'est pas grave, la multiple validation rend très improbable que vous soyiez 3 utilisateurs différents à avoir commis exactement la même erreur, elle ne sera donc pas prise en compte.

Il y a des fautes d'orthographe dans le texte écrit, je les corrige ?

Non :) À moins d'une faute tellement évidente que tous les utilisateurs la corrigent naturellement, pour assurer aux multiples contributions de pouvoir se valider, il est préférable de saisir le texte tel qu'il a été écrit par le parlementaire.